



Franchiseur rentre au capital pour compléter apport reprise

Par **skd78510**, le **02/04/2017** à **14:46**

Bonjour,

N'ayant pas assez d'apport personnel pour reprendre une unité d'une grosse franchise , le franchiseur a émis l'hypothèse de rentrer au capital de ma reprise pour compléter mon apport . par la suite je rachèterai les parts du franchiseur jusqu'à en posséder la totalité.

Ne voulant pas paraître totalement ignorant lorsque nous nous rencontrerons à nouveau j'ai quelques questions pour lesquelles je n'ai pas trouvé la réponse :

- comment déterminer le pourcentage de parts que le franchiseur va détenir?
- Comment déterminer la valeur des parts lors du rachats de parts ?
- les bénéfices (éventuels) chaque années vont ils servir a racheter ces parts ou le franchiseur en prendra chaque année sa part (en plus des royalties) ?

Merci par avance pour votre retour.

Cdt